



RÈGLEMENT SPÉCIAL

version finale 28/07/23 – traduction non-officiel

REGLES APPROUVE PAR LE CONSEIL FISLY LE 30/08/23

Championnat d'Europe FISLY Char à voile 2023 De Panne

30/09/2023 - 6/10/2023 Classes : 2,3,5,Standart

1. 'Equipe International'

Une équipe internationale est composée d'au moins 3 pilotes. Le résultat de l'équipe est obtenu en sélectionnant les 3 pilotes les mieux placés des nations qui ne sont pas déjà représentées par des équipes nationales et en additionnant leurs scores finaux individuels.

2. Véhicules

Il est interdit d'accéder à la plage avec un véhicule motorisé, à l'exception des véhicules de l'organisation.

Chaque classe (tous pays confondus) peut placer au maximum 2 remorques avec du matériel de rechange dans la zone technique sur la plage. Ces remorques doivent être tractées à la plage par l'organisation avant et après les courses. Aucun véhicule motorisé n'est autorisé sur les terrains du club, y compris les routes/chemins d'accès au club.

3. Assistance technique

En cas d'intervention d'un véhicule d'assistance technique sur le circuit, les pilotes sont tenus de laisser un espace suffisant pour permettre à l'équipe d'assistance d'opérer en toute sécurité. Les pilotes doivent se conformer strictement aux instructions signalées par l'équipe de course ou les autorités. Celles-ci peuvent inclure des marques supplémentaires et des zones d'accès restreint. Les pilotes qui ignorent ces instructions seront sanctionnés par le jury.

4. La plage

Tous les signaux sur la plage, quelle que soit leur forme, doivent être respectés. Il est interdit de rouler sur les digues, les rampes ou les dunes.

5. Le sponsoring

Il est interdit aux pilotes ou autres personnes d'installer des enseignes commerciales (drapeaux, transparents, etc...) dans la zone comprise entre la mer et la voie publique, et ce pendant toute la durée du championnat, sauf dans le cas où ces sponsors parrainent effectivement l'organisation de la C.E. selon des modules convenus.

6. Equipement et stockage

Les chars à voile sont autorisés à rester sur les parkings désignés après la course, en tenant compte du fait que les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de tout dommage et/ou vol.

7. Jury

Le jury a le droit de demander et de voir toutes les images et films personnels ou commerciaux pour l'aider dans ses décisions. (y compris les images de drone ou les caméras embarquées). Ces images peuvent être utilisées comme preuves.

8. Grille Morel

Le premier numéro de départ sera attribué au hasard. Le deuxième numéro de départ (après 6 courses) sera le numéro égal à la place du pilote dans le classement provisoire après 6 courses. La grille de départ des morilles est suivie pour chaque numéro de départ attribué.

9. Circuit long

Après 6 courses et si la plage et les conditions météorologiques sont favorables, il est possible que le directeur de course décide d'organiser une course en circuit long (7e course seulement) pour certaines classes ou pour toutes les classes.

Dans ce cas, il est possible que le directeur de course décide de laisser la classe Standart et la classe 5 rouler sur le même circuit ensemble et en même temps. Il en va de même pour la classe 3 et la classe 2.

Les classes seront pointées séparément. Toutes les classes ont un départ séparé.

Quelle que soit la classe, le char à voile qui roule en tête terminera la course après le temps minimum de la course.

Si les classes roulent ensemble dans cette course en circuit long, le directeur de course est autorisé à annuler la course pour une classe mais pas pour l'autre si la vitesse du vent est trop faible pour l'une ou l'autre classe.

10. Environnement

Toutes les parties impliquées doivent limiter leur impact sur l'environnement.

- en respectant le balisage et les circulations mises en place sur le site
- en déposant leurs déchets dans les conteneurs prévus à cet effet
- en limitant le rinçage des chars à voile afin de minimiser l'utilisation de l'eau.